



**Association LE RELAIS**

Maison des Associations  
15, rue des Savoises  
1205 Genève  
Tél. 022.781 65 20  
[www.lerelais.ch](http://www.lerelais.ch)  
[info@lerelais.ch](mailto:info@lerelais.ch)

**CCP : 12-10369-9 ou**  
**BCGE : k 3206.97.45**



## **Au sommaire :**

**1. Activités récentes et services du RELAIS**

**2. Nouvelles « internes » du RELAIS**

**3. « Le désir de vivre seul malgré des troubles psychiques » : extraits  
d'un article paru récemment dans la *Tribune de Genève***

## 1. Activités récentes et services du RELAIS

Depuis notre bulletin de juin 2021, le temps a été bien chargé pour notre association ! Notre cellule de pilotage s'est réunie deux fois par mois (et notre Comité tous les six semaines) pour planifier, organiser et vous tenir informés des activités de notre association. Et notre capacité de soutenir les proches dépend de notre collaboration étroite avec nos nombreux partenaires du réseau socio-médical à Genève.

Après une pause due aux restrictions sanitaires, le Relais a réinstauré les réunions bimensuelles de son Groupe de Soutien/Paroles des proches/familles de personnes souffrant de troubles psychiques, ainsi que ses entretiens individuels. Ceux/celles qui sollicitent un entretien sont souvent des proches/familles en détresse qui viennent de découvrir l'existence de notre association.

Voici ci-dessous un résumé de nos activités et services récents. Si vous aimeriez avoir plus de détails, n'hésitez pas à nous contacter par mail à [info@lerelais.ch](mailto:info@lerelais.ch) !

### **Deux échanges importants**

#### Entretien avec la Police

Ayant constaté certains problèmes lors des interventions d'urgence auprès de nos proches en phase de décompensation, nous avons rencontré deux représentants de la Police pour en parler. Voici les principaux thèmes et questions évoqués et les réponses de la Police lors de cet échange du 4 juin 2021.

1) Q: Sur quelle base la Police intervient-elle ? R: Elle s'appuie sur une base légale définie par les règlements de police du Canton. Nos interventions sont limitées : par exemple, si l'analyse de la situation permet de dire que c'est un cas « psy », nous faisons immédiatement appel au 144 (ambulances).

2) Q: Quelle est votre marge de manœuvre ? R: Toute action que nous entreprenons fait l'objet d'un rapport dans lequel nous devons justifier nos actes. Nous ne sommes pas obligés d'utiliser des menottes.

3) Q: Avez-vous une « cellule psychologique » ? R. Oui, mais uniquement pour notre personnel.

4) Q: Que faites-vous en cas de plainte ? R: Nous écrivons une « main-courante », qui amène le cas devant la justice pénale.

Nos interlocuteurs ont relevé que la Police est très souvent appelée parce que les autres

acteurs (soins, sécurité) ne savent pas quoi faire. Ils ne seraient pas contre la démarche de se faire accompagner d'un médecin psychiatre, mais notent que le temps de la mobilisation des psychiatres est souvent trop long.

Ils nous ont proposé de nous renseigner sur le modèle « structure urgence Alzheimer » en cours de mise en place. Une autre idée serait de mobiliser la Permanence des Psychiatres. Nous avons constaté avec plaisir que nos interlocuteurs étaient très à l'écoute de nos préoccupations et intéressés par les informations que nous récoltons sur le terrain.

#### Discussion avec les Professeurs Stefan Kaiser et Guido Bondolfi

Les sujets de

- 1) **l'intervention des psychiatres à domicile,**
- 2) **la psychiatrie d'urgence,**
- 3) **l'accueil des familles,** et
- 4) **la formation des familles et des soignants**

ont été évoqués par deux représentants du Relais lors de leur rencontre du 8 octobre 2021 avec les Professeurs Stefan Kaiser, Médecin-Chef du Service de Psychiatrie Adulte des HUG, et Guido Bondolfi, Médecin-Chef du Service de Psychiatrie de Liaison et d'Intervention de Crise au Département de Santé Mentale des HUG.

Par rapport aux deux premiers sujets mentionnés ci-dessus, nos membres nous signalent leur situation très difficile face à une décompensation psychotique de leur proche malade et l'impossibilité de faire venir un psychiatre des urgences cantonales à domicile.

Les deux professeurs ont été d'accord que l'intervention d'un médecin psychiatre serait une meilleure solution que la situation actuelle, mais ont noté d'une part que le médecin devrait être accompagné d'un infirmier et que cette prestation représenterait un coût élevé et d'autre part, que si cette idée était validée, elle ne pouvait être envisagée avant un délai de 3 ans.

Par rapport à l'accueil des familles dont un membre est hospitalisé, nos représentants ont demandé si l'on pouvait organiser une réunion avec chaque famille *dès le début du contact avec le patient*. Les professeurs ont dit qu'ils allaient examiner cette demande.

Les professeurs ont acquiescé à l'importance de la formation des familles ; ils vont examiner si de nouvelles ressources sont disponibles, voire mieux utiliser les actuelles. En fait, les proches du patient constituent par voie de conséquence un deuxième genre de patient, non hospitalisé.

Nos représentants ont aussi informé les deux médecins-chefs que Relais souhaite visiter tous les services psychiatriques des HUG pour présenter notre association aux soignants.

### **Réunions régulières avec nos partenaires**

Mentionnons, entre autres, nos réunions avec les institutions et services suivants : Accueil familles aux HUG, la FéGaph (Fédération Genevoise des Associations de Personnes Handicapées), la CCPA (Commission Consultative des Proches Aidants) et les EPI (Etablissements Publics d'Intégration).

Après une interruption due aux restrictions sanitaires, nos réunions informelles avec des soignants à Belle-Idée – réunions "Accueil familles" – ont pu reprendre le 14 octobre : ces réunions offrent une opportunité de soulever nos questions et préoccupations et, pour les soignants, de partager leurs informations.

Le 30 juin 2021, un membre de notre Bureau a participé à la réunion de la FeGaph (Fédération Genevoise des Associations de Personnes Handicapées). Leur travail, essentiellement politique, reflète la vie des associations. RELAIS y assiste régulièrement en insistant sur le besoin de consacrer plus d'attention aux handicaps psychiques.

A une réunion de la CCPA (Commission Consultative des Proches Aidants) du 7 juillet 2021, le représentant du Relais a suggéré que les Pairs-Aidants (personnes avec un passé psychiatrique qui sont rétablies et apportent leur expertise de « soigné » à leurs collègues soignants, et à leurs « pairs-aidés » un message d'espoir) fassent la formation sur le terrain. Il a souligné que les soignants devraient très vite inciter les proches de personnes souffrant de troubles psychiques de suivre le cours "Profamille". (Ce cours informe les proches sur la maladie et ses traitements. Il améliore la connaissance des symptômes et enseigne les attitudes à adopter. Il aide également à développer les capacités relationnelles des participants pour mieux accompagner la personne en souffrance).

A la réunion du 7 octobre 2021 de la CCPA, la création prévue d'un nouveau groupe de travail visant une meilleure collaboration entre professionnels, personnes concernées et proches a été signalé. Ce groupe, qui concernerait les HUG en général et pas seulement la psychiatrie, et dont la mise sur pied pourrait prendre jusqu'à 5 ans, aurait un mandat de 2½ ans.

L'avant-première d'un film réalisé par une personne concernée, « Sois, sois, sois toi » a été visionnée à un Forum EPI (Établissements publics d'Intégration) qui a également eu lieu le 7 octobre 2021. Le film montre des entretiens avec des résidents d'un nouveau lieu de vie à Genève ; entretiens intercalés avec des interventions de la direction des EPI

[Voir rubrique 3, ci-dessous.]. Après la projection, nos représentants ont questionné le peu d'aide financière octroyé à Genève aux lieux de vie pour personnes handicapées psychiques ; le Conseiller d'État chargé du Département de la Cohésion Sociale (DCS), M. Thierry Apotheloz, a évoqué l'idée d'un chef de projet pour coordonner toutes les possibilités émises.

## Rencontre avec le public



Cette année la Journée Mondiale de la Santé Mentale a eu lieu le 10 octobre avec pour thème « Tu fais quoi dans la vie ? ». L'occasion de mettre en lumière les ressources et la créativité des personnes souffrant de troubles psychiques, dont la vie ne se résume pas à un diagnostic.

A Genève, l'événement a été marqué par des stands et des animations au Parc des Bastions le samedi 9 octobre. Les associations actives à Genève dans le domaine de la santé mentale ont répondu aux questions des passants et distribué des brochures d'information. Des animations ont favorisé des moments de détente et de rire. Le bilan est très positif et Le Relais est heureux d'avoir participé à cet événement.

Et dans une campagne intitulée « J'ai ma place : Ma vie n'est pas seulement mon trouble psy », l'association Schizo-Vaud (<http://www.schizo-vaud.ch/>) a rappelé que chacune et chacun a sa place dans la société et un rôle à jouer dans le développement de notre communauté malgré la maladie psychique.

5 capsules vidéo ont été créées pour évoquer la place des personnes atteintes de troubles psychiatriques dans différents domaines: la famille, les hobbies, le travail, le métier de pair praticien. Sur Facebook : <https://www.facebook.com/schizoVaud>  
Sur leur site internet : <https://www.schizo-vaud.ch/actualites/jai-ma-place/>

## Jeunes patients adultes pendant la crise du COVID

Suite à la crise du Covid, l'Unité de Psychiatrie du Jeune Adulte (UPJA) des HUG fait face à un afflux de jeunes patients adultes ayant des troubles psychiques. Dans ce contexte, la Croix-Rouge genevois propose deux mesures de ré-insertion qui pourraient répondre

aux besoins de prise en charge psychosocial des jeunes patients adultes ayant des troubles psychiques :

### Inserres

« La mission première d'Inserres est de viser à l'insertion professionnelle de personnes en rupture, et pour cela la mesure tend à favoriser une intégration de qualité dans le cadre scolaire (formation postobligatoire) ou professionnel ; amener les bénéficiaires à intégrer les règles de base du monde de l'entreprise ; les amener à s'autonomiser ; les aider à s'orienter dans le domaine professionnel qui les intéresse.

« D'autres objectifs sont poursuivis comme la reprise d'un rythme de vie ; l'intégration et l'application des règles basiques du monde du travail : respect des horaires, des consignes et des engagements, respect du matériel et de la hiérarchie, etc. ; l'adoption d'une bonne hygiène de vie pour être apte à intégrer le monde professionnel ; l'apprentissage du travail autonome et en équipe ; l'amélioration de l'estime de soi et de la confiance en ses compétences.

### ProPULSE

ProPULSE est destiné à des participant-e-s âgé-e-s de 15 à 25 ans, souvent en rupture ou rencontrant un risque élevé de désocialisation, afin de leur donner une chance d'apprendre les bases du monde du travail, de reprendre un rythme de vie sain et ainsi de pouvoir s'insérer socialement et professionnellement par le biais d'un soutien personnalisé de la part de professionnel-le-s.



*Des activités agricoles durables font partie du programme Inserres de la Croix-Rouge genevoise avec pour objectif l'accueil de bénéficiaires en situation de rupture.*



*Le programme ProPULSE prévoit des activités pratiques au sein d'ateliers de Restauration-Traiteur, Commerce-Administratif, Technique-Digital, Art-Décoration, Santé-Social et l'atelier Nature-Environnement.*



## 2. Nouvelles « internes » du RELAIS

Une bonne nouvelle : après le départ de l'Association ATB&D (Association de personnes atteintes de Trouble de l'humeur, Bipolaire ou Dépressif) avec qui nous avons longtemps partagé notre local (et qui a emménagé dans un autre bureau à la Maison des Associations), nous avons trouvé **un autre co-locataire**. Cette association, [Agents de Santé](#), vise à améliorer la santé des populations en situation de vulnérabilité et à réduire les inégalités de santé.

Comme mentionné dans notre bulletin de juin 2021, nous avons décidé de « ratisser plus large » dans une **quête de bénévoles** pour aider notre petite équipe à remplir ses tâches d'animation, de représentation, de communication et d'administration. Peut-être avez-vous aperçu l'annonce de recherche suivante dans quelques institutions, organisations et écoles ?

ÊTES-VOUS EN CONTACT AVEC LE DOMAINE DES  
**TROUBLES PSYCHIQUES**  
(proche ou professionnel)

Notre association  
soutient les **PROCHES/FAMILLES**  
de personnes vivant avec un trouble psychique  
(schizophrénie, trouble bipolaire...)

**POUVEZ-VOUS NOUS AIDER ?**

Si vous avez un peu de temps libre à nous consacrer en tant que  
**bénévole**, prière de nous contacter !

ASSOCIATION LE RELAIS  
Maison des Associations  
15, rue des Savoises, 1205 Genève  
Tél. +41 (0) 22 781 65 20 ; email : [info@lerelais.ch](mailto:info@lerelais.ch)

En tout cas, si cette annonce vous interpelle ou si vous avez des connaissances en contact avec le domaine des troubles psychiques qui, elles/eux, pourraient être intéressés par ce travail bénévole, n'hésitez pas à nous en informer !

### 3. « Vivre seul en ayant des troubles psychiques : un combat »

Nous reproduisons ci-dessous des extraits d'un article intéressant par Laurence Bézaguet paru dans la *Tribune de Genève* du 15 octobre 2021.

*A l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale du 7 octobre, la Résidence du Jet d'eau, élégant édifice dédiée au handicap psychique, aux Pâquis, a accueilli le Forum « Toi, toi mon toit ». Organisée par les Établissements publics pour l'intégration (EPI), cette manifestation a permis à des personnes fragilisées, à leurs familles ainsi qu'à des professionnels de la santé et du social d'échanger sur les cadres de vie idéaux pour les personnes souffrant de troubles psychiques.*

*[...] « Ce lieu a été créé pour stimuler les habitants à rompre la solitude, » explique Magali Ginet Babel, Directrice générale des EPI.*

*[...] Les résidents se sont exprimés par le biais d'un petit bijou de court métrage, intitulé « Soi soi, sois toi », réalisé par le cinéaste Nathan Hofstetter, connu pour avoir dévoilé sa propre maladie dans un documentaire primé.*

*Un accompagnement et un hébergement en institution sont bénéfiques, mais ils ne constituent pas une finalité en soi, considèrent les résidents. Il s'agit plutôt pour eux d'une phase qui laisse entrevoir un après sous forme d'un équilibre de vie avec un travail, une activité et surtout un logement indépendant.*

*[...] Mais comment permettre cet après ? Grâce à de nouveaux modèles d'hébergement, qui laissent une autonomie à la personne tout en lui offrant un accompagnement adapté avec des prestations individualisées.*

*[...] Le développement de ces prestations [...] permettrait de libérer des places en résidence en faveur de ceux qui ont besoin d'un accompagnement plus soutenu. Un enjeu de taille*



La Résidence du Jet d'eau à Genève

*dans un système saturé en termes de places résidentielles.[...] La situation serait ainsi des plus critiques pour les urgences, à entendre Véronique Piatti Bretton, présidente de*

*la Commission cantonale d'indication – CCI. « Les personnes se retrouvent à l'hôtel – une solution totalement inadéquate, » s'indigne une proche.*

*[...] le Conseiller d'État Thierry Apothéloz, magistrat de tutelle du secteur du handicap [...] encourage les partis de travailler ensemble pour développer des approches transversales entre institutions et répondre au mieux aux besoins des personnes souffrant de troubles psychiques. Le socialiste encourage la désignation d'un coordinateur « pour briser les barrières et dépasser l'ego. »*

*Le cadre de vie idéal alors ? « Un chez soi indépendant mais avec des prestations d'accompagnement adaptées et bienveillantes qui répondent aux besoins de chacun dans le respect de leur souhait d'indépendance et de leur sécurité », résume Thierry Apothéloz.*

Association Le Relais  
Maison des Associations  
15, rue des Savoises  
CH-1205 Genève  
Tél. 022/781 65 20; Fax: 011/781 65 21  
Email: [info@lerelais.ch](mailto:info@lerelais.ch); site web: [www.lerelais.ch](http://www.lerelais.ch)  
CCP: 12-10369 ou BCGE: k 3206.97.45